

Une expérience réinventée
pour transférer ton argent
Ton application TMoney évolue avec de nouvelles fonctionnalités

NOUVEAU

Super App
TMoney

Télécharge ton appli TMoney

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg 00000

Volitic

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE.
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

Ne dites plus non, dites Voltic.

Ni à gauche ni à droite même pas au centre



Prix 250 fcfa



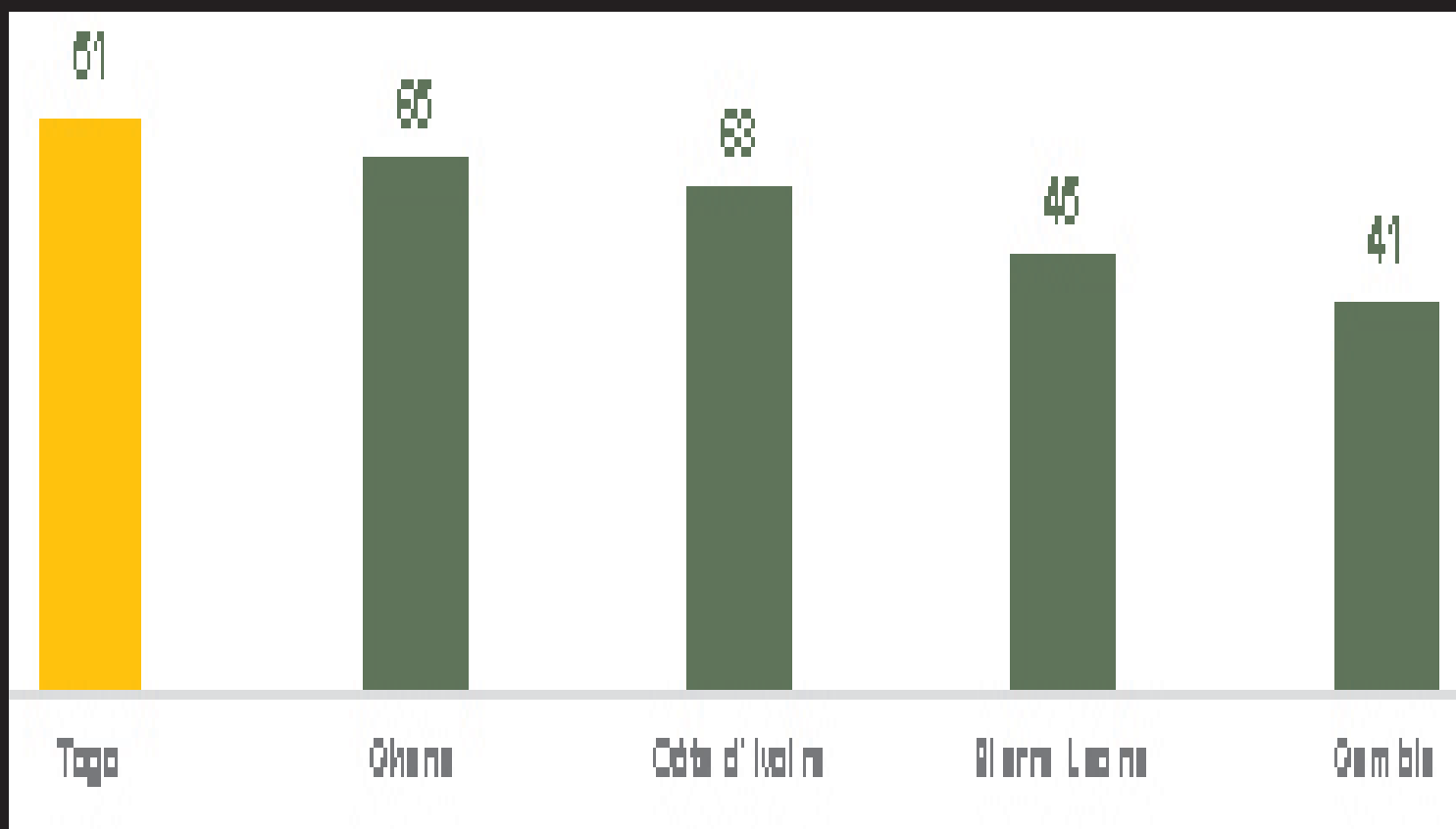
Le Libéral

N°696

INAM :
Myriam DOSSOU
passe le témoin ^{P.6}
à PILANTE Justin

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 09 Octobre 2024

Classement des 05 pays de l'Afrique de l'Ouest dans le 1er rapport B-Ready



Santé animale:
Les médecins vétérinaires apportent leur contribution ^{P.2}

Cyber sécurité :
Les grands axes de la stratégie nationale 2024-2028 ^{P.4}

AIMES AFRIQUE en Mission médico-chirurgicale à Kara :
Objectif 300 opérations à réaliser ^{P.7}



BUSINESS READY 2024: ^{P.3} Le Togo parmi les pays pilotes

SNB SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

Décapsules ta DJAMA et gagnes un lot!

snb.tg AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

Santé animale: Les médecins vétérinaires apportent leur contribution

L'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Togo (ONMVT) a tenu son assemblée générale le vendredi 04 octobre 2024 à Lomé. Placés sous le thème : « les médicaments vétérinaires de qualité au service d'une santé », les échanges ont permis aux acteurs du secteur d'aborder la lutte contre les faux médicaments vétérinaires qui représentent un danger majeur pour la santé animale et la sécurité alimentaire. Apportant leur contribution à la protection de la santé animale, l'ONMVT a profité de l'occasion pour lancer une campagne de vaccination au profit des animaux de compagnie sur l'ensemble du territoire national.

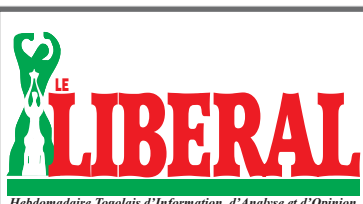
Officiellement lancés par le ministre d'Etat en charge des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, le Général Yark Damehane, les travaux de l'assemblée générale ont donné l'opportunité, aux médecins vétérinaires et autres acteurs de la santé animale, d'analyser la situation globale liée à la santé animale au Togo.

De manière plus concrète, il était question de protéger les circuits de distribution contre les médicaments falsifiés et de mieux vulgariser les médicaments autorisés par la Commission de l'UEMOA. « Les médicaments vétérinaires sont indispensables pour prévenir et guérir les maladies animales. Cependant, leur utilisation présente des impacts non négligeables sur la santé animale et humaine, notamment à travers la présence de résidus dans les viandes et produits d'origine animale, ainsi que le développement de résistances antimicrobiennes. De plus, ces médicaments affectent les écosystèmes, avec des conséquences directes sur l'environnement », a expliqué à l'ouverture des travaux Dr. Kossi Mabalo, président de l'ONMVT. Pour assurer l'effectivité des médicaments de qualité sur le marché, un lot de dictionnaires de médicaments vétérinaires a été offert par la Commission de l'UEMOA. Ceci, pour veiller que les médicaments vétérinaires disponibles sur le marché respectent les normes internationales en la matière. «Le gouvernement veillera à garantir que les médicaments vétérinaires disponibles répondent aux normes et circulent entre les mains des ayants droits », a précisé le ministre Yark Damehane. Célébrant en différé la Journée mondiale de lutte contre la rage, l'ONMVT a lancé, samedi 05 octobre à Adétikopé une



campagne nationale de vaccination gratuite au profit des chiens. L'objectif est de parvenir à éradiquer la maladie de la rage au Togo d'ici à l'horizon 2030, conformément à l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). « D'ici à 2030, nous devons éradiquer la rage. Cette éradication passe par une vaccination de masse, surtout des animaux de compagnie », a indiqué Dr. Kossi Mabalo, président de l'ONMVT. Commémorée le 28 septembre de chaque année, la journée mondiale contre la rage est dédiée à renforcer la sensibilisation à la prévention et à la lutte contre la rage dans le monde où on dénombre plus de 55.000 décès liés à la rage chaque année. Pour sa part, l'ONMVT envisage de vacciner 1000 chiens sur l'ensemble du territoire national dans tous les cabinets vétérinaires pour renforcer la lutte contre cette maladie dangereuse au Togo. « C'est possible d'éradiquer la rage en vaccinant les chiens, en gardant les chiens à domicile. En un mot, il faut éviter d'avoir des chiens errants » a conclu Dr. Kossi Mabalo. ■■

Roger GBESSIA



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR
Tirage
1000 exemplaires



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

-30%
sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 20 décembre 2024

Mesure de dépréciation de 30%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

Office Togolais des Recettes - OTR

8201 +228 22 53 14 00
+228 90 99 41 01

Annonce :

- La ministre de la communication des médias et de la culture
- Le Préfet de la Binah
- Le Maire de la commune Binah 1
- Le Chef canton de Solla
- Les familles KEYEWA, SITCHALIM, GNARO, KAGBARA, NASSINI, LOOKY, SABI, KPATALA, BARA, KAY et OKONOKO
- La grande famille KEYEWA au Togo été l'étranger
- Mr KEYEWA Oulégoh Georges ancien Ministre de la communication et de la culture sa femme et ses enfants.
- La veuve AKAWOLO Essowè Thérèse, Accoucheuse auxiliaire à l'hôpital Mère – enfant SOS KARA
- Les enfants du défunt :
- KEYEWA Linerissa Yves, Directeur de Société à Lomé
- KEYEWA Ouyobi Alexis, Employé à la CNSS à Lomé
- KEYEWA Oussah Edgar, Etudiant au Canada
- Les familles parents, alliées et Amis profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoigné de diverses manières lors de la maladie et du rappel à Dieu de leurs très cher et regretté :



- **KEYEWA Bagawa Jules**
- **Contrôleur technique (radio Lomé et radio Kara) à la retraite**
- **Décès survenu au CHU Kara le 24 Septembre 2024 dans sa 72ème année**
- Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :
- **Vendredi 11 Octobre 2024 :**
- **A KARA**
- 18h00 : Veillée de prière et de chants à son domicile à Kara quartier Tchaloudè (en face du CEG Tchaloudè) suivie de danse traditionnelle.
- **ASOLLA**
- 18h00 : Veillée de prières et de chants également à la maison familiale à côté du marché de Solla
- **Samedi 12 Octobre :**
- **A KARA**
- 05h00 : Chapelle ardente au domicile du défunt
- 06h30 : Mise en bière et départ pour Solla
- **ASOLLA**
- 08h30 – 09h : Passage à la maison familiale
- 08h30 : Messe d'enterrement à la paroisse St Augustin de Solla suivie d'inhumation au cimetière Catholique.
- Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise
- Maison mortuaire à Kara : maison KEYEWA à Tchaloudè en face de CEG Tchaloudè après hôtel LEOTA en allant vers le CHR Tomdè (Hôpital chinois).
- **ASOLLA**
- Maison KEYEWA à côté du marché de Solla
- **Dimanche 13 Octobre :**
- 08h00 : Messe d'action de grâce à la paroisse Bon Pasteur de Tchaloudè et Bon Berger de Solla. ■■

**LE LIBÉRAL, c'est
tous les mercredis**

Business Ready 2024: Le Togo parmi les pays pilotes

La Cellule Climat des affaires a présenté ce lundi 07 octobre le premier rapport Business Ready (B-Ready) 2024 de la Banque mondiale, qui évalue l'environnement économique des entreprises en remplacement du rapport Doing Business. C'était au cours d'un atelier organisé à Lomé à l'attention des différents acteurs, notamment le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. De cette présentation, on retient essentiellement que le Togo a réalisé de nouvelles performances assez honorables dans l'assainissement du climat des affaires. Ceci, grâce aux réformes audacieuses opérées par le Gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Le Togo est classé premier pays réformateur de l'Afrique de l'Ouest par le rapport Business-READY, qui vient remplacer l'ancien indice Doing Business. Il faut dire que ce nouveau projet phare de la Banque mondiale s'articule autour de trois piliers tels que le cadre réglementaire, les services publics et l'efficacité opérationnelle. Au total, 10 indicateurs essentiels liés au cycle de vie des entreprises sont pris en compte dans l'évaluation du Business Ready.

Il s'agit de la création d'entreprises, l'emplacement des entreprises, les services d'utilité publics, la main d'œuvre, les services financiers, le commerce international, la fiscalité, le règlement des litiges, la concurrence sur le marché et l'insolvabilité de l'entreprise. C'est ainsi que pour cette

première édition du rapport B-Ready de la Banque mondiale, le Togo, grâce aux efforts et à l'efficacité des réformes réalisées ces dernières années, est sélectionné dans la liste prestigieuse des 50 pays pilotes. Il partage cet honneur avec 13 autres pays d'Afrique subsaharienne dont cinq pays de l'espace ouest africain (la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Sierra Léone et le Togo).

Grace à la mise en œuvre des réformes audacieuses menées sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Togo a réalisé des performances remarquables, se hissant au premier rang en Afrique de l'Ouest et au troisième en Afrique subsaharienne. Parmi les trois piliers de B-Ready 2024, le Togo se distingue dans le classement des meilleurs scores en Afrique

subsaharienne sur le pilier « cadre réglementaire », en occupant la 2^e place sur 14 pays juste derrière le Rwanda, confirmant ainsi l'efficacité des réformes opérées pour garantir un cadre propice aux affaires.

« Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il démontre avant tout, l'agilité de notre pays et la vision stratégique des plus hautes autorités dans la mise en œuvre des réformes ambitieuses et efficaces... Je tiens à cette étape de mon propos, rendre un hommage mérité au Chef de l'Etat pour son leadership dans la conduite de la mise en œuvre des réformes et son engagement indéfectible à faire du secteur privé un partenaire de poids dans le processus de transformation économique de notre pays ; ce qui mérite notre plus grande reconnaissance et admiration



» a déclaré Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre secrétaire générale de la Présidence de la République. Après l'analyse des différents indicateurs, il ressort que le Togo excelle particulièrement dans les domaines de création d'entreprises, du règlement de litiges, de l'emplacement des entreprises, des services d'utilité publique et du commerce international. Dans ces domaines précis, il est à noter que les entreprises étrangères ne sont pas confrontées à des restrictions à l'entrée sur le marché togolais. Aussi, il faut souligner que le pays prévoit des garanties juridiques en matière de médiation et met en œuvre de bonnes pratiques dans son mécanisme de règlement des litiges fonciers. Cette performance témoigne de la volonté du gouvernement de faire du secteur privé un partenaire stratégique dans la mise en œuvre de sa stratégie de

développement. Toutefois, des défis importants sont énumérés dans le rapport et le gouvernement en ce qui le concerne, s'engage à tout mettre en œuvre pour répondre aux différentes préoccupations exprimées.

« Ces résultats ne doivent pas nous camper dans l'autosatisfaction. Nous devons poursuivre la dynamique des réformes pour relever les défis identifiés par le rapport B-READY et ceux issus de l'enquête nationale en cours sur l'environnement des affaires initiée par le gouvernement. La tâche ne sera pas aisée, j'en conviens, en particulier dans le contexte international et régional actuel, marqué par de multiples crises qui affectent le développement de nos pays. Mais ensemble, nous y parviendrons, j'en suis convaincue » a promis Mme Sandra Johnson. ■■

Roger GBESSIA

Les députés renforcent leurs compétences à Kara

En marge de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2024 délocalisée à Kara, s'est tenu du 2 au 3 octobre, un séminaire de renforcement des capacités des députés en lien avec le changement de Constitution consacrant l'avènement du régime parlementaire.

Ce séminaire, destiné prioritairement aux députés et animé notamment par différents professeurs en droit public, en histoire, d'un expert en logistique et des députés chevronnés, a pour objectif de doter les députés d'outils conséquents en vue de relever les nouveaux défis et faire face aux nouveaux paradigmes qu'imposent leur triptyque mission dans le renouveau politico-juridique de la cinquième République.

Au cours de cette formation, plusieurs modules ont été développés dans une ambiance conviviale et interactive qui a amené les participants à s'imprégner des contours, des



subtilités, des méandres du régime parlementaire tels l'origine du parlement; le parlement, clé de voute de la démocratie parlementaire, l'historique des révisions

constitutionnelles au Togo, le rôle traditionnel du député, le rôle du député dans la mobilisation et l'allocation des ressources publiques, la présentation des grands traits

de la Constitution de la Ve République.

Sous la modération de différents professeurs, en l'occurrence Efoe Kini, Kouméalo Anaté et Abdoulaye Soma, les participants ont su montré à travers diverses contributions et inquiétudes leur passion pour la chose parlementaire notamment, le fait majoritaire, la période d'exception de 1969 à 1979, la révision constitutionnelle ou le changement de Constitution.

De l'exposé des différents intervenants, il convient de souligner que, si l'origine du régime parlementaire remonte à la Grande Bretagne en 1215 avec le Grand Conseil, ce système a indubitablement inspiré toutes les autres démocraties.

Aussi, en renforçant la participation citoyenne, des

lois plus efficaces, le régime parlementaire promeut la stabilité politique, garantit une séparation souple des pouvoirs, consacre le bicéphalisme de l'exécutif, adapte les autorités constitutionnelles indépendantes, crée deux ordres juridiques séparés.

En ce qui concerne le rôle traditionnel du député, les missions de représentation, de fabrication des lois et de contrôle de l'action gouvernementale ont été exposées avec un focus sur le dépôt des projets et propositions de loi, la procédure législative, la promulgation des lois, les questions écrites, d'actualité, orales, les interpellations, la communication du gouvernement, les commissions d'enquête et les missions d'information. ■■

Cyber sécurité : Les grands axes de la stratégie nationale 2024-2028

L'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) a présenté le vendredi 04 octobre 2024 le plan de la stratégie nationale de cybersécurité pour la période 2024-2028. Résultat d'une large concertation, le document se veut un véritable gouvernail et un outil directeur pour la protection du cyberspace togolais. S'articulant autour de quatre piliers fondamentaux, le plan de la stratégie nationale vise à anticiper et faire face aux menaces numériques de toutes natures afin de garantir la protection des citoyens, des entreprises, bref de l'économie en général afin de préserver la souveraineté nationale.



La stratégie nationale de Cybersécurité qui sera mise en œuvre entre 2024 et 2028, s'articule autour de quatre grandes lignes : la promotion d'une culture de la cybersécurité des populations et le développement des compétences techniques nationales; la promotion de la sécurité des systèmes d'information de l'administration, des opérateurs de service essentiels et de l'économie numérique ; le renforcement du système de réponses aux incidents de cybersécurité et le renforcement des mécanismes de poursuites des crimes et délits de cybersécurité.

« L'un des objectifs primordiaux de cette stratégie est de renforcer la confiance de nos partenaires, de nos citoyens et de l'ensemble des parties prenantes dans les initiatives de cybersécurité prises par notre pays. Chaque togolais, chaque entreprise, chaque institution doit comprendre l'importance de cette stratégie et s'y engager pleinement » a déclaré Gbota Gwaliba, Directeur Général de l'ANCy.

Pour le ministre en charge de la sécurité et de la protection civile, ce document doit désormais devenir « le gouvernail » dans la gestion de la cybersécurité au Togo. « Ce document est appelé à devenir un véritable gouvernail devant nous amener à construire les bases solides sur lesquelles reposera la défense et la

sécurité de nos systèmes d'informations » a précisé Calixte Madjoulba.

Les grandes lignes du plan stratégique

Elaborée conformément aux meilleures pratiques internationales en la matière et soumises à l'appréciation des différentes parties prenantes, cette stratégie nationale de cybersécurité va aider le Togo à prévenir et à répondre efficacement aux cyber attaques ou à la cybercriminalité. L'objectif visé par le gouvernement à travers la mise en place de cette stratégie nationale est d'instaurer la confiance dans l'utilisation du numérique afin de stimuler la croissance et favoriser l'émergence de nouveaux marchés au profit des citoyens, des investisseurs nationaux et étrangers.

En effet, l'ensemble des actions définies dans la stratégie nationale ont pour rôle de protéger l'économie et la société contre les perturbations liées aux technologies de l'information et de la communication et aux technologies opérationnelles. Elle a pour cible directe les entités de l'administration publique, les opérateurs de services essentiels et pour cible indirecte les autres pouvoirs publics, les entrepreneurs et les citoyens. Elle s'articule autour de quatre piliers stratégiques.

Pour le premier pilier qui consiste à promouvoir la culture de la cybersécurité au sein des populations et à

développer des compétences techniques nationales, il s'agira de miser beaucoup plus sur la sensibilisation et la formation des populations à un usage responsable et sécurisé des outils numériques. Cette formation va s'adresser principalement aux jeunes dès le début de leur parcours scolaire notamment au niveau de l'enseignement primaire et secondaire et de l'enseignement professionnel supérieur.

En ce qui concerne le second pilier qui consiste à une promotion continue de la sécurité des systèmes d'information de l'administration, des opérateurs de services essentiels et de l'économie numérique, il sera question de renforcer la protection des données des entités de l'administration publique et des données personnelles. A ce niveau, les dispositions législatives et réglementaires seront mises en œuvre notamment la loi 2018-026 du 07 décembre 2018 sur la cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité.

Le troisième pilier qui parle du renforcement du système de réponse aux incidents de cybersécurité une priorité stratégique pour assurer la protection des infrastructures critiques et des données sensibles. Pour y parvenir, il est prévu dans la stratégie nationale de mettre en place des mécanismes de coordination, de partage d'informations, d'analyse de risques, de prévention et

de réaction face aux menaces et aux attaques informatiques. Le système national de réponse aux incidents de cybersécurité doit être capable de détecter, identifier, contenir, éradiquer et restaurer les systèmes affectés par des incidents de cybersécurité.

Enfin, le dernier pilier lié au renforcement des mécanismes de poursuite efficace des crimes et délits de cybersécurité occupe une place importante dans la stratégie nationale de cybersécurité.

En effet, la cybersécurité est un enjeu majeur pour la protection des droits et des libertés des citoyens, ainsi que pour la défense des intérêts nationaux. Ceci étant, face à la multiplication et à la diversification des menaces en ligne, il est nécessaire de renforcer le mécanisme national de poursuite des délits et des crimes de cybersécurité. Ce mécanisme vise à garantir une réponse pénale efficace aux infractions commises sur le cyberspace, en tenant compte de leur gravité, de leur impact et de leur caractère transnational. Il implique une étroite collaboration entre les autorités judiciaires, les services de police et de renseignement, les acteurs du secteur privé et les partenaires internationaux. Ce pilier prévoit un point très capital dans la gestion de la

cybersécurité : la création d'une entité unique en charge de la lutte contre la cybercriminalité.

Précision de taille : la lutte contre le phénomène de la cybercriminalité qui s'organise jusque-là autour de trois entités notamment la police nationale, la gendarmerie nationale et l'Agence nationale de la Cybersécurité sera désormais menée par un organe unique. Ce changement majeur permettra d'accélérer les investigations et de limiter les coûts de la lutte contre le fléau. Cet organe unique sera composé d'agents de la police, de la gendarmerie et de civils assermentés. Il sera le noyau dur d'une grande entité opérationnelle dédiée à la sécurité publique.

Notons que tous les acteurs clés de l'écosystème numérique du Togo ont pris part à cet atelier notamment les représentants des ministères, des opérateurs de services essentiels, des entreprises de télécommunication, des institutions académiques, des banques, des organisations internationales et bien entendu les experts en cybersécurité. A travers cette stratégie nationale, le Togo réaffirme ainsi son engagement à garantir un cyberspace sécurisé, propice à la croissance économique et à la protection des citoyens. ■■

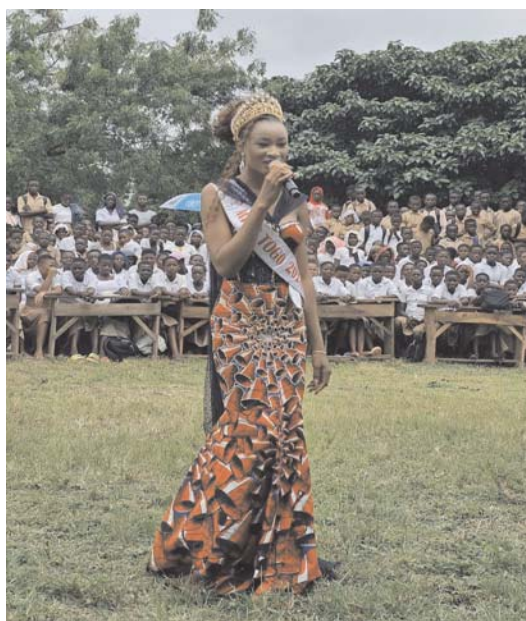
Roger GBESSIA

Tournée de sensibilisation de Miss Togo 2024 dans Mô

Miss Togo 2024, Mlle Nathalie YAO-AMUAMA a séjourné pendant trois jours à Tindjassi, chef-lieu de la commune de Mô 2. Ceci dans le cadre d'une tournée de sensibilisation couplée de remise des kits scolaires aux élèves des différents établissements scolaires de la préfecture de Mô.

Une initiative du Haut Conseil pour le Développement de la Préfecture de Mô (HCDP-MÔ) en collaboration avec le Comité National Miss Togo. La reine de la beauté togolaise et sa suite ont prodigué d'utiles conseils aux acteurs de l'éducation de Mô autour de la thématique : "L'éducation de la jeune fille et son intégration dans le processus de développement de la préfecture."

Un thème qui s'inscrit dans la politique du Haut Conseil pour le Développement de la Préfecture de Mô présidé par Dr Philippe Kokou TCHODIE, président des cadres de ladite préfecture. Mlle Nathalie YAO-AMUAMA a échangé avec les élèves de Djarkpanga, Boulohou, Kagnigbara et Saïboudé



enseignants, parents d'élèves et élèves, les FDS ainsi que les cadres du milieu. L'objectif spécifique de la présence de Miss Togo dans la plaine de Mô est d'inciter les jeunes filles à la culture de l'excellence et la promotion de genre, gage de tout développement

socio-économique. Non seulement cette tournée s'inscrit également dans la politique du gouvernement togolais qui prône une éducation inclusive pour tous, une priorité pour le Président de la République son Excellence Monsieur Faure Essossimna GNASSINGBÉ mais aussi elle

est culturelle. Nathalie YAO-AMUAMA a encouragé les élèves à plus de détermination, bonne volonté pour un avenir meilleur et par ricochet faire la fierté de leurs familles.

En insistant à plusieurs reprises sur le travail, elle a invité les jeunes de Mô à avoir une vision pour l'avenir quelles que soient les conditions de vie des parents. Son propre exemple en est une illustration ; car elle est née d'une famille modeste à Badou mais par le travail, elle représente toute la nation togolaise aujourd'hui. D'après elle, c'est un modèle à suivre. Pour les bénéficiaires, c'est un geste inestimable qui vient à point nommé pour pousser la jeunesse de Mô à réaliser son rêve. Celui

d'étudier dans les bonnes conditions. Ils ont promis aussi faire un bon usage le matériel reçu.

Il faut noter que plusieurs bourses d'études à hauteur de trois millions de francs CFA seront octroyés aux élèves méritants à la fin de l'année en cours. Ce vendredi 04 Octobre a marqué l'apothéose de ces rencontres au lycée de Tindjassi qui a mobilisé une foule nombreuse dans laquelle nous notons la présence du Président du Comité National Miss Togo M. Garpard Kodjo BAKA. Cette tournée de sensibilisation a pris fin vendredi soir avec un agenda chargé d'activités interactives avec les élèves telles que : Les jeux éducatifs et sportifs, les débats, une randonnée à la cascade et la danse du feu T'bol du peuple Bassar dans la préfecture de Mô. ■■

De notre correspondant dans le Mô

INAM : Myriam DOSSOU passe le témoin à PILANTE Justin

Les choses sont allées vite à l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM). Le nouveau Directeur Général Justin PILANTE a pris fonction ce lundi 7 octobre à l'issue d'une cérémonie de passation de charges présidée par le Ministre de l'accès universel aux soins Jean Marie TESSI. Pour la circonstance le Ministre a témoigné son admiration et sa gratitude au Président de la République pour sa vision qui consiste à faciliter l'accès universel des soins à tous les togolais.

Au Directeur général sortant Mme Myriam DOSSOU, le Ministre a également témoigné sa gratitude pour le travail abattu. Il a ensuite



félicité le nouveau DG pour sa nomination, et a rappelé son parcours.

Auditeur et contrôleur de gestion à la base, le nouveau Directeur général arrive dans un monde qu'il connaît et qui le connaît bien. « M. PILANTE est aujourd'hui un expert en matière de sécurité sociale après 17 ans à la CNSS ce n'est pas un novice », a déclaré le Ministre en charge de l'Accès universel aux soins. « Votre

professionnalisme, votre sérieux nous encouragent et nous certifient que quelque chose de grand va se faire à la suite de ce qui a été bâti », a poursuivi le membre du gouvernement.

Mme Myriam DOSSOU appelée désormais à faire valoir ses compétences au sein du bureau de l'Assemblée nationale comme vice-présidente a le sentiment d'un devoir accompli après douze

années passées à la tête de l'INAM. Elle a loué les compétences de son successeur à qui elle souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Le nouveau maître des lieux a envoyé ses premières pensées au Président de la République pour sa vision plus qu'extraordinaire sur les questions d'assurance maladie « je voudrais vous rassurer en même temps de ma loyauté ma fidélité à sa vision et de ce qu'est mon engagement total pour un travail bien fait », a laissé entendre le nouveau DG de l'INAM.

Il a félicité son prédécesseur avant de profiter de l'occasion pour décliner quelques pans de son programme « Nous ferons en sorte que l'un des axes forts de notre management soit le développement du capital humain... si nous voulons de la qualité du

service il faut que les hommes soient placés dans les meilleures conditions pour pouvoir produire » le nouveau DG va également mettre l'accent sur le système d'information très capital tout ceci pour la qualité de service.

La cérémonie de passation de charges s'est terminée avec une séance de signature des paraphes et des poignées de mains.

Lancé en septembre 2011, L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit. L'INAM a démarré ses prestations le 1er mars 2012 sur toute l'étendue du territoire national. ■■

22 NOV
08 DEC
2024

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME

Foire de toutes les opportunités




+ 1000 exposants

+ 90 000 m² d'espace

+ 500 000 visiteurs

Thème:
"Normes et qualités
des produits et services :
outils de compétitivité et
d'accès aux marchés
connectés"



MALI
Pays invité d'honneur



(+228) 91 20 70 70 - 99 20 70 70 - 79 50 00 00 / www.cetef.tg



AIMES AFRIQUE en Mission médico-chirurgicale à Kara : Objectif 300 opérations à réaliser

Fidèle à son engagement d'œuvrer pour l'accès aux soins de santé aux populations vulnérables, particulièrement les paysans, l'Ong AIMES AFRIQUE a commencé depuis le 30 septembre 2024 une mission médico-chirurgicale gratuite dans la préfecture de la Kozah, région de la Kara. Pour cette mission qui prendra fin le 05 octobre, Prof Honoraire Serge Michel KODOM, président Fondateur de AIMES AFRIQUE et ses équipes médicales ambitionnent d'opérer 300 patients ayant bénéficié d'un bilan préopératoire complet.



La mission a été officiellement lancée le lundi 30 septembre par Dr AGORO Sibabe, Directeur régional de la santé, représentant le Ministre de la Santé et de l'hygiène publique et du préfet de la Kozah, M. BAKALI Hemou Badibawou. Le maire de la commune Kozah 1, M. PIDABI Pawoubadi, le Directeur du Centre hospitalier régional de Kara Tomdè, M. Koffi ETOU, le président du conseil des chefs traditionnels de la Kozah M. BATCHARO Sama, les chefs des 15 cantons de la préfecture de la Kozah ont assisté à l'ouverture des interventions chirurgicales qui se déroulent au CHR Kara Tomdè.

Pour cette mission, la stratégie retenue par AIMES AFRIQUE a mis à contribution les responsables de formation sanitaire et les praticiens de la médecine traditionnelle qui ont travaillé en symbiose pour le recensement des patients ayant des pathologies chirurgicales.

A ce stade, il faut rappeler que depuis plusieurs années, les responsables de formation sanitaire et les praticiens de la médecine bénéficient régulièrement des sessions de formations organisées par AIMES AFRIQUE sur les pathologies chirurgicales qu'elle prend en charge à savoir : Hernie, Hydrocèle, Lipome, Goitre, Fibrome, Kyste Ovarien, Prolapsus Utérin, Cataracte, Bec de livre et Ptérygion.

La mission médico-chirurgicale de AIMES AFRIQUE à Kara spécialement ouverte aux partenariats stratégiques pour le renforcement des capacités et les échanges d'expériences entre

professionnels de la santé accueille une équipe venue de Belgique composée de deux médecins chirurgiens ophtalmologistes et deux logisticiens. Cette équipe conduite par Dr CHAUVEAU Elliot, très motivée, est venue au Togo avec un appareil de dernière générale pour un travail de grande qualité avec leurs confrères du Togo.

Après trois jours d'intenses activités, près de 250 patients ont déjà été opérés avec succès. AIMES AFRIQUE est donc en passe d'atteindre voir de dépasser son objectif initial qui était d'opérer environ 300 patients. Rappelons qu'avant Kara, AIMES AFRIQUE était dans la préfecture de l'Ogou à Atakpamé en mars dernier. Dans cette localité, l'organisation a pris en charge 2596 patients dont 294 ont bénéficié d'opération chirurgicale.

Ils ont déclaré :

1- « Après Atakpamé en mars 2024, nous sommes à Kara. Plus de 300 patients venus des différents cantons seront pris en charge gratuitement. Notre satisfaction majeure est de voir tous ces patients rentrés chez eux avec le sourire et l'espoir de recommencer une vie meilleure après une période de maladie.

Pour nous, l'accès aux soins de santé pour les populations en milieu rural est une priorité. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons lancé depuis 2019 avec d'autres acteurs africains l'Appel de Genève qui est un plaidoyer pour l'amélioration constante de l'accès aux soins de santé pour les paysans », Prof honoraire Serge Michel KODOM,

président fondateur de AIMES AFRIQUE.

2-« Nous connaissons bien l'ONG AIMES AFRIQUE qui a toujours travaillé avec le ministère de la Santé et la région. Tout ce qui est en lien avec la santé est pris en compte par les activités de

l'organisation. Nous disons un grand merci à l'ONG », Dr Sibabe AGORO, Directeur régional de la santé à Kara.

3- « Nous tenons à remercier le président fondateur de AIMES AFRIQUE qui ne ménage aucun effort pour apporter des soins à nos populations

», a déclaré pour sa part, Koffi ETOU, directeur du CHR Kara Tomdè.

4-« Nous sommes heureux de voir nos parents venus des différents cantons de cette préfecture soulagés de leur pathologie », Pawoubadi PIDABI, Maire de la commune Kozah 1.■

SAFER

Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

A la pointe de l'évolution pour payer tes factures

Ton application TMoney évolue
avec de nouvelles fonctionnalités



Télécharge ton appli TMoney sur



IB bank Distributeur Officiel
IB bank Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

